



CHARTE DU SPORT

Quand je suis au RCNSM ou que je le représente à l'extérieur, quel que soit mon rôle : joueur, animateur, spectateur, parent de sportif, sympathisant, invité, visiteur,

je m'engage à :

1. Faire de chaque rencontre, peu importe son enjeu, un moment privilégié et festif.
2. Me conformer à l'esprit du sport pratiqué et aux règles à suivre.
3. Éviter toute agressivité vis-à-vis de mes adversaires et de mes partenaires.
4. Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
5. Éviter tout débordement verbal et ne pas user d'artifices fallacieux (mentir ou tricher).
6. Accepter les décisions des arbitres et juges sportifs.
7. Écouter et suivre les recommandations ou les injonctions des moniteurs, des arbitres, des animateurs et de tout responsable du club reconnu comme tel.
8. Respecter les installations et les consignes d'utilisation, ne rien abîmer, ramasser mes déchets et ne rien laisser traîner.
9. Respecter le voisinage et la propriété privée.
10. Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
11. Porter secours à tout sportif blessé.
12. Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi chaque principe énoncé ci-dessus.

La lecture de cette charte vaut engagement de chacun en tant que responsable de ses actes au sein du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse.

Après avis pris auprès des responsables sportifs du RCNSM, le Conseil d'Administration se réserve le droit d'exclure du club tout membre, famille de membre ou toute personne qui ne respecterait pas cette CHARTE.